

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école St-Patrice tenue à la bibliothèque le mercredi 22 septembre 2021 à 19 h 30.

PRÉSENCES

Présent	Absent			Présent	Absent		
x		Daniel Martin	président	x		Élyse Boyer	enseignante
x		Martine Hébert	parent				enseignante
x		Frederic Weekers	vice-président	x		Isabelle Doiron	pers. soutien
x		Stéphanie Lebel	parent		x	Viky Lanteigne	SDG
x		Marie-France Tremblay	parent		x	Yves Boyer	communauté
	x	Lucy Bournival	subst.	x		Jean-François Fortin	directeur

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La première séance du conseil d'établissement 2021/2022 est ouverte par monsieur Jean-François Fortin à 19 h 32. Il souhaite la bienvenue à tous et les remercie pour la poursuite de leur mandat.

2. Choix du secrétaire

CE21/22-01

Il est proposé par monsieur Frederic Weekers que madame Isabelle Doiron agisse comme secrétaire du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021/2022. Madame Doiron accepte.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption de l'ordre du jour

CE21/22-02

Il est proposé par monsieur Daniel Martin d'approuver l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Choix du secrétaire.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Période de questions du public.
5. Info-Covid19
6. Formule de dénonciation d'intérêts.
7. Approbation du procès-verbal du 15 juin 2021.
8. Suivi au procès-verbal du 15 juin 2021.
9. Procédure d'élection du président et vice-président.Approbation
10. Élection au poste de président et vice-président du conseil d'établissement.
11. Nomination d'un ou d'une représentante de la communauté.
12. Règles de régie interne du conseil d'établissement.Approbation
13. Calendrier des réunions.Approbation
14. Budget du conseil d'établissement.Approbation
15. Rapport annuel du conseil d'établissement.Adoption
16. Programmation des activités.Approbation (art. 87)
 - a) Arbraska Saint-Grégoire
17. Fonds à destination spéciale
18. Campagne de financement 2021-2022
19. Projet éducatif et PEVR
20. Gardiens avertisApprobation
21. Autorisation moins de 2kmApprobation

22. Information de l'organisme de participation des parents (OPP)
23. Information du représentant au comité de parents.
24. Information du président du conseil d'établissement.
25. Information des membres du personnel de l'école.
26. Information de la responsable du service de garde.
27. Information de la direction d'école.
 - a) Aménagement de la cour d'école
 - b) Eau potable
 - c) Leucan
28. Levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

4. Période de questions du public

Aucun public.

5. Info-Covid19

L'assouplissement de certaines mesures permet de retrouver une normalité, par exemple : disparition des bulles et dîner à la cafétéria et non dans les classes.

6. Formule de dénonciation d'intérêts

Les membres du conseil d'établissement sont invités à remplir le formulaire de dénonciation d'intérêts.

7. Approbation du procès-verbal du 15 juin 2021

CE21/22-03

Il est proposé par madame Marie-France Tremblay d'approuver le procès-verbal du 15 juin 2021 tel que présenté par la direction de l'établissement.

Adopté à l'unanimité

8. Suivi au procès-verbal du 15 juin 2021

Point 10a) Don des Chevaliers de Colomb

Le processus de soumission est commencé pour l'installation de bancs dans la cour d'école.

9. Procédure d'élection du président et du vice-président

Les membres du conseil d'établissement ont pris connaissance de la procédure d'élection aux postes de président et de vice-président du conseil d'établissement.

CE21/22-04

Il est proposé par madame Marie-France Tremblay d'approuver la procédure d'élection présentée par la direction de l'établissement.

Adopté à l'unanimité

10. Élection au poste de président et vice-président du conseil d'établissement

Les candidatures suivantes sont proposées pour les postes de président et vice-président du conseil d'établissement :

- Monsieur Daniel Martin se propose comme président.
- Monsieur Frederic Weekers se propose comme vice-président.

CE21/22-05

Conformément aux articles 56 et 60 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), il est proposé par madame Martine Hébert de choisir monsieur Daniel Martin pour occuper le poste de président du conseil d'établissement et monsieur Frederic Weekers pour occuper celui de vice-président du conseil d'établissement.

Adopté à l'unanimité

11. Nomination d'un ou d'une représentante de la communauté

Monsieur Yves Boyer, maire de la municipalité de St-Patrice-de-Sherrington, souhaite faire partie du conseil d'établissement pour la nouvelle année scolaire.

CE21/22-06

Conformément à l'article 42 (5°) de la LIP, il est proposé par madame Martine Hébert de nommer monsieur Yves Boyer, maire de la municipalité de St-Patrice-de-Sherrington, à titre de représentant de la communauté.

Adopté à l'unanimité

12. Règles de régie interne du conseil d'établissement

Les membres du conseil d'établissement ont pris connaissance des règles de régie interne du conseil d'établissement, lesquelles règles sont issues de la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les règles proposées sont les mêmes que l'an dernier.

CE21/22-07

Conformément à l'article 67 de la LIP, il est proposé par madame Marie-France Tremblay d'établir les règles de régie interne du conseil d'établissement tel que présentées par la direction de l'établissement.

Adopté à l'unanimité

13. Calendrier des réunions

Le directeur propose un calendrier de réunions aux membres du conseil.

CE21/22-08

Il est proposé par madame Martine Hébert d'adopter le calendrier suivant pour les rencontres du conseil. Les rencontres auront lieu par vidéoconférence à 19 h aux dates suivantes :

- 19 octobre 2021
- 9 novembre 2021
- 14 décembre 2021
- 11 janvier 2022
- 8 février 2022
- 15 mars 2022
- 12 avril 2022
- 10 et 24 mai 2022
- 14 juin 2022.

Adopté à l'unanimité

14. Budget du conseil d'établissement

Le budget annuel du conseil d'établissement est de 400 \$. Outre les frais habituellement remboursés, par exemple le gardiennage, le directeur mentionne le genre de dépenses payées par ce budget lors des années précédentes.

CE21/22-09

Il est proposé par madame Stéphanie Lebel de déterminer ultérieurement les fins pour lesquelles le budget de 400 \$ du conseil d'établissement sera utilisé.

Adopté à l'unanimité

15. Rapport annuel du conseil d'établissement

Un projet de rapport annuel 2020-2021 est présenté aux membres du conseil d'établissement.

CE21/22-10

Conformément à l'article 82 de la LIP, il est proposé par madame Martine Hébert d'adopter le rapport annuel 2020-2021 tel que présenté par la direction de l'établissement.

Adopté à l'unanimité

16. Programmation des activités

a) Arbraska Saint-Grégoire

Activité d'hébertisme pour les élèves du 3^e cycle et du GADSP. Le coût de cette activité est de 39\$ par élève assumé en totalité par l'école.

CE21/22-11

Conformément à l'article 87 de la LIP, il est proposé par madame Stéphanie Lebel d'autoriser une activité d'hébertisme qui aura lieu à Arbraska Saint-Grégoire le 15 octobre 2021 pour les élèves du 3^e cycle et du GADSP.

Adopté à l'unanimité

Dès que les règles sanitaires le permettront, madame Hébert suggère la reprise des spectacles-école qui étaient des moments de rassemblement très appréciés des parents, des enfants et de la communauté.

17. Fonds à destination spéciale

La mise à jour des sommes disponibles dans le fonds à destination spéciale sera déposée lors de la prochaine rencontre.

18. Campagne de financement 2021-2022

CE21/22-12

Considérant l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique ;
Considérant les caractéristiques du fonds à destination spéciale ;
Considérant le plan d'enregistrement comptable du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur;
Considérant la règle 73-8 du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries « Fonds à destination spéciale »
Considérant les pouvoirs du conseil d'établissement ;

Il est proposé par monsieur Frederic Weekers de tenir une campagne de financement consistant en la vente de pains. En collaboration avec Boulangerie St-Méthode, 6 pains seront offerts en vente. Chaque élève recevra un bon de commande. La campagne de financement débutera dès que possible et se terminera juste avant les vacances de Noël. Les sommes amassées seront déposées dans le projet F4050. Cette campagne de financement servira à aménager la cour d'école. Advenant un déficit, il sera comblé par une nouvelle campagne de financement ou par le surplus du fonds à destination spéciale. Nous autorisons également la direction de l'établissement à effectuer tous les transferts appropriés en relation avec cette résolution.

Adopté à l'unanimité

19. Projet éducatif et PEVR

Monsieur Fortin souligne que le projet éducatif en vigueur jusqu'en 2022 est toujours d'actualité et que les services de soutien mis en place sont en lien avec ses objectifs et la réussite éducative des élèves. Ce point sera à l'ordre du jour de toutes les rencontres.

20. Gardiens avertis

Madame Janique Viel, monitrice Croix-Rouge, propose la tenue de 2 formations : Gardiens Avertis (11 à 15 ans) et Prêt à rester seul! (9 à 13 ans). La date reste à déterminer. En raison de l'assouplissement des règles sanitaires, les formations pourraient se tenir à l'école. En cas de changement, monsieur Martin souligne que les formations en ligne étaient très bien l'an passé.

CE21/22-13

Que les formations soient en présentiel ou en ligne, il est proposé par monsieur Daniel Martin d'approuver la tenue des formations « Gardiens Avertis » et « Prêt à rester seul! » vers la fin de l'année scolaire.

Adopté à l'unanimité

21. Autorisation moins de 2 km

Le directeur précise qu'une rubrique « Déplacements hors du terrain de l'école » a été ajoutée aux informations générales contenues à l'agenda des élèves. Cette rubrique concerne les sorties qui pourront être faites à l'extérieur de l'école dans un périmètre de 2 km (ex. : terrain de soccer, bibliothèque, église, etc.), sans autorisation préalable écrite des parents à chacune de ces sorties.

CE21/22-14

Considérant la rubrique « Déplacements hors du terrain de l'école » dans l'agenda des élèves, il est proposé par monsieur Frederic Weekers de ne pas demander d'autorisation additionnelle des parents pour les déplacements à proximité du terrain de l'école.

Adopté à l'unanimité

22. Organisation de participation de parents (OPP)

Madame Hébert mentionne les éléments suivants :

- Faisant suite à l'envoi d'un courriel aux parents, de nouvelles personnes se sont jointes à l'OPP; madame Hébert proposera sous peu une première date de rencontre;
- Les parents seront invités à répondre à un sondage pour connaître leur intérêt pour des activités parascolaires;
- Des ateliers culinaires en partenariat avec Sourire Sans Fin se tiendront d'ici peu;
- L'OPP décorera l'école lors des occasions spéciales encore cette année; on espère aussi pouvoir faire les bricolages en présentiel;
- Encan virtuel en préparation.

CE21/22-15

Il est proposé par monsieur Daniel Martin d'autoriser le Club Récré-Action à sonder les parents pour connaître leur intérêt concernant les activités parascolaires pouvant être offertes aux élèves.

Adopté à l'unanimité

CE21/22-16

Il est proposé par madame Marie-France Tremblay d'autoriser la tenue de cinq ateliers culinaires en partenariat avec l'organisme Sourire Sans Fin.

Adopté à l'unanimité

CE21/22-17

Il est proposé par monsieur Frederic Weekers d'accepter l'activité de financement « Encan virtuel » organisée par les membres de l'OPP. Les dons recueillis de la communauté seront revendus lors d'un encan virtuel sur Facebook et les sommes amassées seront déposées dans le projet F4100 « Activités de financement OPP ». Cette activité de financement servira à payer les diverses activités organisées par l'OPP. Advenant un déficit, il sera comblé par une nouvelle campagne de financement ou par le surplus du fonds à destination spéciale. Nous autorisons également la direction de l'établissement à effectuer tous les transferts appropriés en relation avec cette résolution.

Adopté à l'unanimité

23. Information du représentant au comité de parents

Monsieur Martin mentionne que les rencontres ne sont pas encore débutées.

24. Information du président du conseil d'établissement

Le site de formation pour les membres du conseil d'établissement est toujours disponible.

25. Information des membres du personnel de l'école

Madame Élyse Boyer mentionne que les enfants et le personnel ont apprécié la rentrée. Les règles sanitaires assouplies ont permis une rentrée plus « normale ». De plus, les élèves de la 1^{re} à la 6^e année ont eu la chance d'assister à un spectacle de magie en après-midi.

26. Information de la responsable du service de garde

Madame Lanteigne étant absente, il n'y a pas d'information à donner.

27. Information de la direction d'école

- a) Aménagement de la cour d'école
Le module de jeu des maternelles 4 ans a été installé.
- b) Eau potable
Le système de traitement d'eau est vérifié quotidiennement par un employé du service des ressources matérielles. Des tests d'eau sont effectués régulièrement.
- c) Leucan
La campagne des tirelires d'Halloween approuvée au printemps débutera sous peu.
- d) Activité Consignation
Des ateliers dynamiques sur le recyclage ont été offerts aux élèves le 16 septembre dernier par Consignation.
- e) Ateliers « J'aime lire »
L'organisme Apprendre en cœur offrira à nouveau des ateliers de stimulation de la lecture à des élèves de la maternelle 4 ans à compter du lundi 27 septembre 2021 jusqu'en juin.
- f) Opération sous zéro
Des habits de neige seront donnés à des élèves grâce au programme « Opération Sous Zéro » du Centre communautaire Hochelaga.

28. Levée de l'assemblée

CE21/22-18

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, madame Stéphanie Lebel propose la levée de l'assemblée à 21 h 16.

Prochaine rencontre le mardi 19 octobre à 19 heures par vidéoconférence.

Adopté à l'unanimité

Daniel Martin, président

Jean-François Fortin, directeur